



Mise en gage d'une maison pour obtenir un prêt

Par **bruno54**, le **19/08/2013** à **17:47**

Bonjour,

Je souhaite devenir propriétaire mais je n'ai aucun apport personnel pour faire un prêt. Toutefois mes parents possèdent une maison qui représente mon héritage, puis-je l'utiliser comme gage d'un prêt immobilier ? Une banque peut-elle faire ce type de prêt ou dois-je m'adresser à un organisme particulier ?

Merci pour votre réponse, Cordialement.

Par **youris**, le **19/08/2013** à **18:16**

bjr,

ce n'est pas encore votre héritage, ce le sera éventuellement quand vos parents seront décédés.

si vos parents sont d'accord, ils peuvent proposer leur bien pour garantir votre prêt et si la banque accepte.

mais ce faisant vos parents prennent des risques si la banque devait mettre en oeuvre cette garantie.

avez-vous des frères et soeurs ?

cdt

Par **bruno54**, le **19/08/2013** à **18:56**

Merci pour cette réponse.

J'ai 2 frères mais ils ont déjà bénéficié d'une part de leur héritage puisque mes parents possédaient des terrains et leur ont fait une donation afin qu'ils puissent construire. La maison et son terrain me sont destinés pour la plus grande part.

Pourrais-je encore avoir votre avis maintenant, svp ? D'avance merci, Cordialement.

Par **janus2fr**, le **20/08/2013** à **08:53**

Bonjour,

Je ne comprends pas ce besoin de "gager" un bien existant pour acheter un bien immobilier. Lorsque vous faites un crédit immobilier pour acheter un bien, c'est ce bien là, au besoin, qui sert de garantie pour le crédit, pas un autre...

Par **bruno54**, le **20/08/2013** à **09:07**

Bonjour,

Je comprend bien votre état d'esprit mais cela il faut le dire au banque...